

Colmar, le 21 mai 2013,

La directrice académique des services de
l'éducation nationale du Haut-Rhin,

à

Monsieur le directeur de l'IUFM d'Alsace,
Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale,
Mesdames et messieurs les directeurs
pédagogiques des établissements spécialisés,
Mesdames et messieurs les directeurs adjoints
de SEGPA
s/c de madame ou monsieur le principal,
Mesdames et messieurs les directeurs
d'écoles élémentaires et préélémentaires
**Pour communication aux enseignants de
leur établissement (y compris ceux
momentanément en congé)**



Division
du 1^{er} degré

Bureau de la gestion
collective

Dossier suivi par
Aline DESCAMPS

Implantation
Cité administrative
Bâtiment C
3, rue Fleischhauer
Colmar
Téléphone
03 89 24 86 65
Fax
03 89 24 81 36
Mél.
i68d1@ac-strasbourg.fr

Adresse postale
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
du Haut-Rhin
B.P.70 548
68021 Colmar cedex

Objet : Quatrième appel à candidatures : postes à exigence particulière - Rentrée 2013

Cet appel à candidature s'adresse à tous les enseignants, y compris ceux qui n'ont jamais exercé sur un poste spécialisé.

Les appels à candidatures sur les postes à profils sont effectués uniquement sur des postes vacants.

Les supports qui sont occupés à titre provisoire ou en affectation à l'année sont considérés comme vacants.

Les candidats enverront sous couvert de leur IEN qui portera un avis, une lettre de candidature motivée à la direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin.

Les conditions de nomination

Les candidats à l'un de ces postes n'ayant pas eu d'avis défavorable de leur IEN seront convoqués devant une commission d'entretien.

Suite aux entretiens, la commission établira un classement des candidats par ordre de préférence selon les critères permettant la meilleure adéquation poste-personnel. Cette liste classante ne sera valable que pour un poste à profil précis, et seulement pour l'année en cours.

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis, et sous réserve de validation par les instances paritaires.

Les postes vacants

Conseillers pédagogiques

- Conseiller pédagogique langue vivante MULHOUSE 1
- Conseiller pédagogique à valence EPS MULHOUSE 1
- Conseiller pédagogique généraliste MULHOUSE 1
- Conseiller pédagogique langue vivante RIEDISHEIM
- Conseiller pédagogique généraliste THANN
- Conseiller pédagogique langue vivante WITTENHEIM

Pour être nommé à titre définitif sur ce poste, il faut être titulaire du CAFIPEMF.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monsieur EHRET, IENA – Tél. : 03.89.21.56.15.

Coordinateurs d'unité d'enseignement

- IME Les papillons blancs DANNEMARIE
- IME BARTENHEIM
- IME Saint-Joseph COLMAR

Pour être nommé(e) à titre définitif sur un tel poste, il faut :

- être titulaire soit du CAEI, soit du CAPSAIS, soit du CAPA-SH,
- être inscrit(e) sur la liste d'aptitude établie annuellement.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnaud, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex – Tél. : 03 89 21 63 20.

Enseignant référent rattaché au bureau des AVS

Ce poste est placé sous la responsabilité de l'IEN ASH. La mission est à exercer au bureau des AVS, à l'inspection de l'ASH à Colmar.

Les missions principales : gestion des effectifs élèves et AVS, recrutements et suivis des affectations des AVS, lien avec les enseignants référents et les instances, participation à l'organisation de la formation des AVS.

Les compétences attendues : capacité d'adaptation et facilité de communication, gestion de personnel, connaissances informatiques, grande disponibilité.

Pour être nommé(e) à titre définitif sur ce poste, il faut être en possession du CAPSAIS ou du CAPA-SH.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnaud, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex – Tél. : 03 89 21 63 20.

A noter que le poste d'origine est réservé à l'enseignant assurant ces fonctions pendant un an maximum.

Classe passerelle

- EMPU Albert Camus MULHOUSE
- EEPU Wagner MULHOUSE
- EEPU Victor Hugo MULHOUSE

Accueil des enfants de deux ans. L'enseignant(e) travaillera en partenariat avec une éducatrice de jeunes enfants pendant le temps d'accueil.

Projets particuliers avec les parents.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame GASSER, IEN Illfurth et chargé de mission enseignement maternelle – Tél. 03.89.68.05.78.

Poste d'enseignant spécialisé des SEGPA des collèges du réseau ECLAIR

- Collège Molière COLMAR : 1 poste
- Collège Villon MULHOUSE : 1 poste
- Collège Macé MULHOUSE : 1 poste
- Collège Kennedy MULHOUSE : 1 poste

Pour ces postes spécialisés, priorité sera donnée aux candidats en possession du CAPSAIS ou du CAPA-SH.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, I.E.N. A.S.H., 20 rue de Castelnau, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex ☎ 03.89.21.63.20.

Scolarisation des nouveaux arrivants (CLIN-CLA)

- EEPU Galilée SAINT-LOUIS (CLIN)
- Trait d'Union MULHOUSE (CLIN)
- Collège Schickelé SAINT LOUIS (CLA)

La certification complémentaire « français langue seconde » (NdS 2004-175 du 19/10/2004) est exigée pour une nomination à titre définitif sur ces postes.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame ZIMMER, IEN Mulhouse 2- Tél. 03..89.32.95.40.

Personne ressource informatique à MULHOUSE : 1 poste

Poste à temps complet pour les trois circonscriptions de Mulhouse (Mulhouse 1, Mulhouse 2 et Mulhouse 3).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur CAILLEAUX, IEN Mulhouse 3 – Tél. 03.89.50.73.20

Direction totalement déchargée

- EPPU René Cassin, LUTTERBACH

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame PERPINA, IEN de Wittelsheim – Tél. 03.89.55.37.95.

- EEPU Centre, WITTELSHEIM

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame PERPINA, IEN de Wittelsheim – Tél. 03.89.55.37.95.

Direction d'école éclair

- EEPU Henri Matisse, MULHOUSE 1

Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'IEN de la circonscription de Mulhouse, Madame GENTILHOMME– Tél. : 03.89.46.71.11.

- EMPU Saint-Exupéry, COLMAR

Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'IEN de la circonscription de Colmar, Monsieur RIBER – Tél. : 03.89.80.63.59.

Enseignant des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)

- **Lycée professionnel Storck GUEBWILLER**

Ce poste, implanté dans un lycée, est destiné à assurer la scolarisation d'élèves handicapés en âge de fréquenter le lycée. L'enseignant dispense à ces élèves un enseignement adapté à leurs possibilités. Il favorise l'inclusion individuelle dans les sections professionnelles et classes du lycée.

Pour ce poste spécialisé, priorité sera donnée aux candidats en possession du CAPSAIS, du CAPA-SH ou du 2 CA-SH.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, I.E.N. A.S.H., 20 rue de Castelnaud, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex ☎ 03.89.21.63.20.

Classe relais

- **Collège Schickelé Saint Louis**

Ce poste convient à des enseignants spécialisés, titulaires du CAPSAIS, du CAEI ou du CAPA-SH, quelle que soit l'option.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnaud, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 21 63 20.

Les candidats à ces postes enverront sous couvert de leur IEN qui portera un avis, une lettre de candidature motivée à :

Direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin

Division du 1^{er} degré - 2^{ème} Bureau

21 rue Henner

B.P. 70548

68021 COLMAR CEDEX

pour le 28 mai 2013 délai de rigueur.

Les demandes de maintien

Les enseignants n'ayant pas les titres requis, et qui souhaitent demander leur maintien sur le poste à profil qu'ils occupent, feront également leur demande de maintien, sous couvert de leur IEN, à la directrice académique, **pour le 28 mai délai de rigueur.**

p.la directrice académique,
l'inspecteur de l'éducation nationale,
adjoint à la directrice académique

signé : Fernand EHRET